

**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME
TERRITOIRE OUEST AMIENOIS**



TOME 1 : Positionnement



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Communautaire du :

Le Président



<i>Positionnement et contexte</i>	3
A. Synthèse positionnement et contexte.....	3
B. Analyse.....	4
1. Un positionnement géographique avantageux	4
A. Les caractéristiques du positionnement ouest amiénois	4
B. Un territoire au cœur d'axes de transports	8
C. Une organisation territoriale variée	8
2. Une volonté intercommunale de développer et mutualiser les projets	10
A. Une co-construction au cœur du projet de territoire ouest amiénois pour un avenir durable	10
B. Les fondements du projet de territoire : profiter du cadre exceptionnel pour développer des projets communs.....	10



POSITIONNEMENT ET CONTEXTE

A. SYNTHÈSE POSITIONNEMENT ET CONTEXTE

L'ESSENTIEL : POSITIONNEMENT ET CONTEXTE

- ✓ Un territoire géographiquement bien situé, aux portes d'Amiens
- ✓ Une intercommunalité faisant partie du Grand Amiénois
- ✓ Une organisation territoriale autour des axes de transport
- ✓ Un axe « ferré », un axe « fluvial », un axe « routier »
- ✓ Une volonté de co-construire un projet de territoire autour du cadre de vie et du renforcement de la politique communautaire touristique et de loisir
- ✓ Un territoire où la notion d'équilibre entre les espaces est à apporter

- ✓ Points d'attention :
 - **Profiter de la localisation géographique et des facilités d'accès à l'intercommunalité**
 - **Co-construire le projet de territoire de façon durable**
 - **S'appuyer et intégrer les milieux naturels pour le territoire de demain**
 - **Assurer un développement équilibré, entre communes de la vallée et communes du plateau**



B. ANALYSE

1. UN POSITIONNEMENT GEOGRAPHIQUE AVANTAGEUX

A. Les caractéristiques du positionnement ouest amiénois

La communauté de communes Ouest Amiens est composée de 16 communes : Ailly-sur-Somme, Argoeuves, Belloy-sur-Somme, Bourdon, Breilly, Cavillon, La Chaussée Tirancourt, Crouy-Saint-Pierre, Fourdrinoy, Hangest-sur-Somme, Le Mesge, Picquigny, Saint-Sauveur, Saisseval, Soues, Yzeux. Elle compte près de 11 000 habitants. 9 communes ont moins de 500 habitants, le territoire est donc majoritairement composé de bourgs ruraux.

Une intercommunalité au cœur du Grand Amiénois

L'intercommunalité fait partie d'un ensemble plus large qu'est le Grand Amiénois, composé de 12 intercommunalités

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Grand Amiénois intègre des orientations territorialisées propres à chacune des intercommunalités le composant. Il établit une typologie des communes, en fonction de leur taille, des équipements dont elles disposent, ... et produit des orientations spécifiques à chaque groupe. Cette typologie doit être retenue pour organiser le développement de la CCOA dans les années à venir :

- Couronne amiénoise : Argoeuves, La Chaussée-Tirancourt
- Pôle intermédiaire : Ailly-sur-Somme
- Pôles de proximité, pôles relais et bourgs : Hangest-sur-Somme, Picquigny, Saint-Sauveur
- Communes rurales : Belloy-sur-Somme, Bourdon, Breilly, Cavillon, Crouy-Saint-Pierre, Fourdrinoy, Le Mesge, Saisseval, Soues, Yzeux.

L'intercommunalité est un acteur important dans la mise en place du projet de territoire établi par le SCoT. Plusieurs orientations territorialisées de développement ont été inscrites dans le SCoT : renouveler une attractivité démographique et résidentielle ; renouveler l'ambition économique du territoire ; valoriser la desserte en transports collectifs ferroviaires ; concilier développement, préservation et valorisation des richesses naturelles ; relever son potentiel de nature dans une perspective de développement du tourisme et de loisirs de proximité.





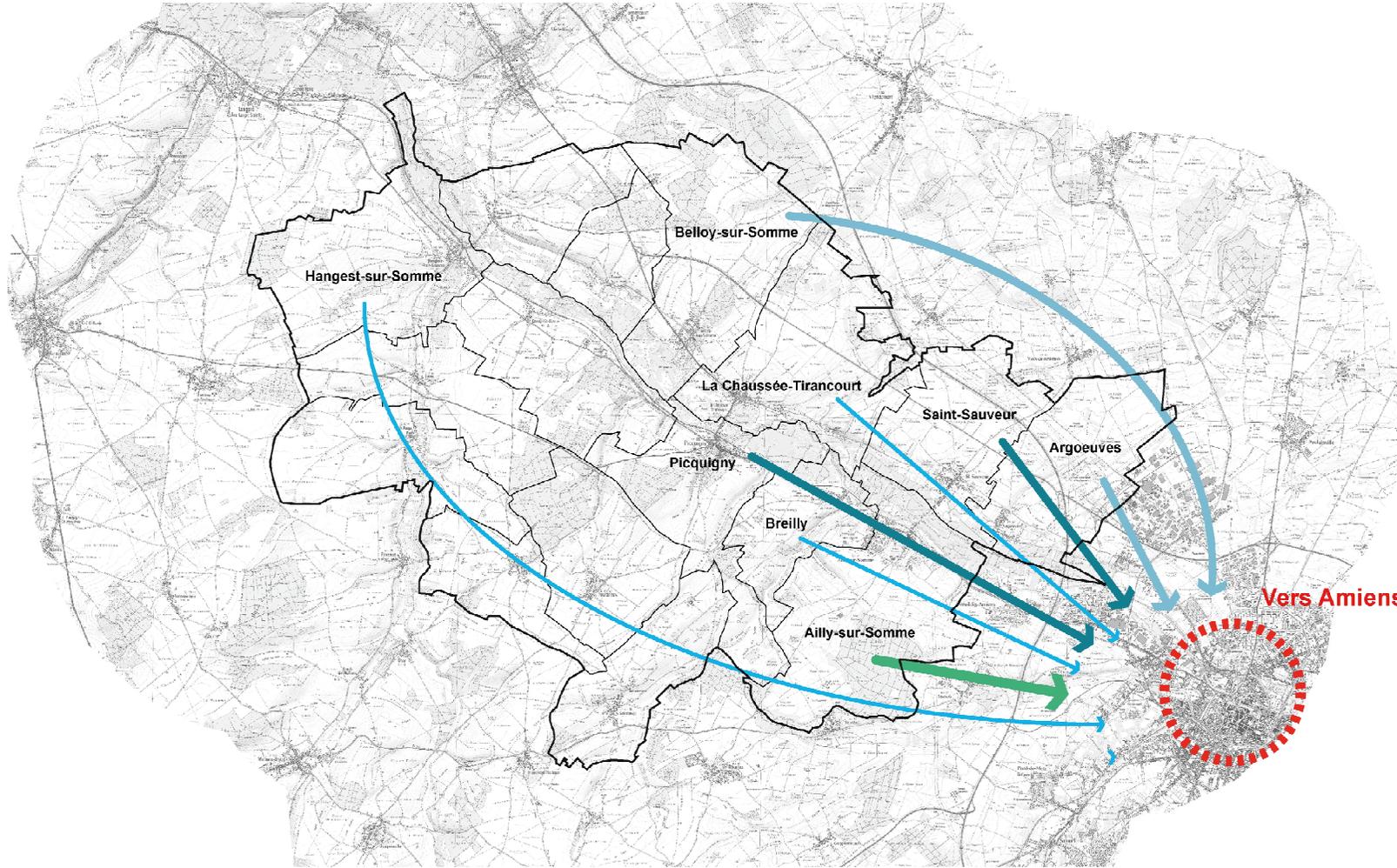
Un territoire aux portes d'Amiens et sur la route de la Baie de Somme

Le développement du territoire s'est fait de part et d'autre le long de la Somme reliant Amiens à la Baie de Somme. L'intercommunalité bénéficie d'une proximité immédiate avec Amiens : emplois, équipements, services, ... A l'inverse, l'agglomération amiénoise dispose d'un territoire voisin aux grandes qualités environnementales et paysagères, espace de support aux activités de plein air.

Un territoire soumis à des influences extérieures

L'intercommunalité est soumise à diverse influences, notamment celles liées aux bassins de vie et d'emplois voisins. Elle est au cœur de Flixecourt, Amiens, Abbeville et Airaines. Ainsi, on peut parler d'une véritable concurrence territoriale entre la CCOA et les intercommunalités voisines. Les habitants de l'Ouest Amiénois bénéficient donc des services et des équipements qu'offrent les territoires voisins.

L'attraction des pôles voisins a un impact immédiat sur les évolutions des flux vers ces lieux. Les flux CCOA-Amiens notamment sont particulièrement importants, de nombreux ouest amiénois se rendant quotidiennement à Amiens : 72% des flux extérieurs quotidiens sont dirigés vers Amiens.



Légende

- Limites communales
- Limites CCOA

Flux quotidiens domicile-travail des habitants vers Amiens (>100)

- Entre 100 et 200 actifs
- Entre 200 et 300 actifs
- Entre 300 et 400 actifs
- Supérieurs à 600 actifs
- ☉ Pôle d'emplois



0m 2 km

Sources : IGN, Insee
Janvier 2019



B. Un territoire au cœur d'axes de transports

L'organisation du territoire s'est faite le long des différents axes de transports parallèles les uns aux autres :

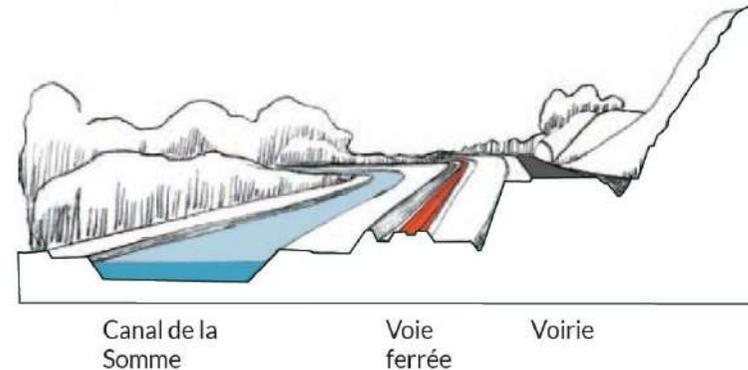
L'axe « ferré » : le territoire est traversé d'est en ouest par la voie ferrée, le long de laquelle sont implantées trois gares permettant des connexions entre l'Ouest Amiénois et les territoires voisins

L'axe « fluvial » : la Somme traverse le territoire d'est en ouest et a permis entre autre le développement économique du territoire les siècles passés, les entreprises nécessitant l'usage de l'eau

L'axe « routier » : la RD 1235 et la RD 191 longent les deux autres axes et ont permis le développement des communes le long de ces axes.

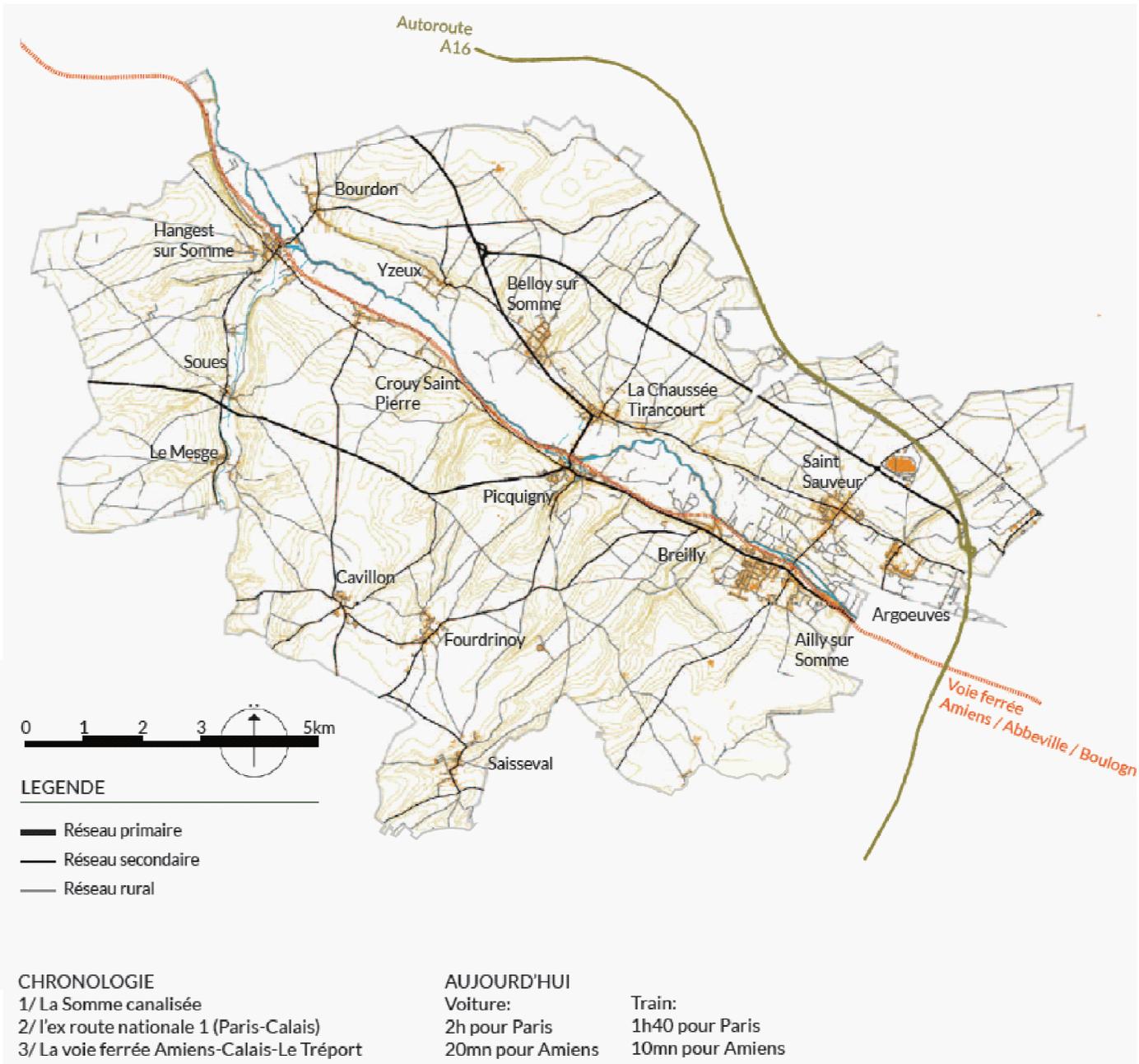
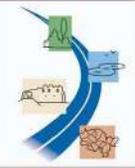
Le reste du territoire est desservi par un maillage d'infrastructures routières en étoile. Chaque commune bénéficie d'un accès facilité par un desserte d'une départemental : la RD936, la RD211, la RD3, la RD97, la RD1001, ... traversant le territoire aussi bien d'est en ouest que permettant des connexions nord-sud.

Les connexions avec les territoires voisins sont assurées entre autre par les départementales et la voie ferrée, mais aussi grâce à l'échangeur avec l'A16 à l'est d'Argoeuves.



C. Une organisation territoriale variée

L'organisation territoriale ouest amiénoise repose sur une variété de formes urbaines. Le territoire, rural, est marqué par l'implantation de villages sur les plateaux agricoles, et de villes et villages le long de la Somme. La dimension urbaine du territoire trouve son origine dans le passé industriel des bords de la Somme, l'axe Ailly-Breilly-Picquigny se présente comme une petite conurbation accueillant un grand nombre d'habitants de l'ouest amiénois (44%). Les communes situées de part et d'autre de la Somme sont reliées par trois traversées du fleuve, permettant ainsi aux espaces de communiquer.





2. UNE VOLONTÉ INTERCOMMUNALE DE DÉVELOPPER ET MUTUALISER LES PROJETS

A. Une co-construction au cœur du projet de territoire ouest amiénois pour un avenir durable

Le PLU intercommunale est la solution pour permettre d'établir un projet de co-construction unique entre les 16 communes du territoire, afin de garantir un développement équilibré et cohérent.

La volonté politique est de permettre une coopération étroite entre toutes les communes pour écrire ensemble un projet de territoire commun et se doter d'outils pour assurer des actions durables.

B. Les fondements du projet de territoire : profiter du cadre exceptionnel pour développer des projets communs

L'Ouest Amiénois possède un socle de patrimoine naturel et bâti riche. C'est un territoire qui aujourd'hui possède les atouts pour être attractif. Le cadre naturel exceptionnel, le passé du territoire, doivent servir d'éléments supports pour le développement de projets partagés entre les 16 communes. Sa situation, aux portes d'Amiens et sur la route de la Baie de Somme en fait un endroit idéal pour renforcer l'offre touristique et de loisirs.

Les espaces naturels créent une unité territoriale, l'intercommunalité baignant dans un écrin vert et bleu exceptionnel. Le cadre naturel riche et varié (marais, pâtures, vallées, ...) permet aussi le renforcement d'un cadre de vie de qualité, les espaces naturels bordant les bourgs.

Des pôles à conforter et des infrastructures à exploiter pour répondre aux besoins des habitants, des acteurs économiques et des visiteurs



Pôles structurants



Offre en transport collectif à exploiter

Des dynamiques résidentielles à organiser pour un développement équilibré entre urbain et rural



Des axes de découverte du territoire à valoriser et exploiter dans une perspective récréative et touristique



Vallées fluviales et affluents

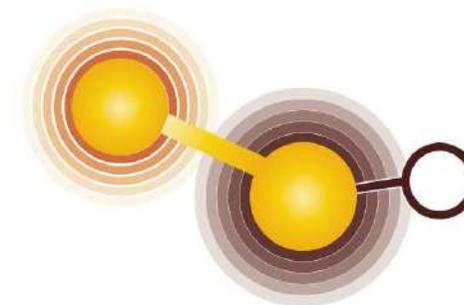


Itinéraires de randonnée cyclable de type Véloroute et Voie Verte



Points d'entrée touristiques

Un espace de projet support de complémentarités et porteur de dynamiques



Diffuseurs autoroutiers

Population des communes



> à 500 hab



201 - 500 hab



101 - 200 hab



< à 100 hab

